



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 027-212704779-20260430-DL29_2026-DE



Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **24 avril 2026 à 19h00** - Date de convocation : **20 avril 2026**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Mme ANDRIEUX**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Etaient présents : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, INIGO, MAGNAUDEIX, BIOULAYGUES, GRASSAT, LOCHON, LONGIN, PERSIL, TRESGOTS, POUJOLY, WECKSTEIN formant la majorité des membres en exercice

Etait absent excusés : LE LAN-LE LUYER a donné pouvoir à Monsieur Pascal CARRIER , Fanny PAQUET a donné pouvoir à Madame Fanny BIOULAYGUES

« VILLAGE DES AINES » PRESENTE PAR MME MAGNAUDEIX- DL 29/2026

Madame Marie-Madeleine MAGNAUDEIX expose que l'initiative mondiale des *Villes Amies des Aînés*, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), vise à accompagner les collectivités face au vieillissement de leur population.

Cette démarche a pour objectif d'adapter les territoires afin d'améliorer les conditions de vie, la participation sociale et l'épanouissement des personnes âgées.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association à but non lucratif, décline cette initiative à l'échelle francophone. Il accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de cette démarche et valorise leurs actions. Il favorise également le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre ses membres, autour de trois axes principaux :

- la lutte contre l'âgisme,
- le renforcement du sentiment d'appartenance au territoire,
- la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Monsieur le Maire propose à la commune d'adhérer au RFVAA afin de s'inscrire dans cette dynamique et de mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche, à savoir :

- Élaborer un diagnostic territorial fondé sur les huit thématiques des Villes Amies des Aînés : espaces extérieurs et bâtiments, transport et mobilité, habitat, information et communication, lien social et solidarité, culture et loisirs, participation citoyenne et emploi, autonomie, services et soins (démarche gratuite pour la commune) ;



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 027-212704779-20260430-DL29_2026-DE

- Définir, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action ;
- Informer annuellement le RFVAA de l'avancement du projet et transmettre les documents correspondants ;
- Participer à la vie du réseau (échanges de bonnes pratiques, participation aux événements, colloques, formations, voyages d'études, concours, etc.) ;
- Déposer des dossiers de candidature auprès du Fonds d'appui pour les Territoires Innovants Séniors afin de solliciter des aides financières pour les actions identifiées.

Madame Marina POUJOULY suggère par ailleurs de se rapprocher de communes déjà labellisées (telles que Louviers ou Le Trait) afin de bénéficier d'un premier retour d'expérience.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion de la commune à la démarche « Villes Amies des Aînés » ;
- Décide d'adhérer au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), ainsi qu'au réseau mondial de l'OMS ;
- S'engage à verser annuellement la cotisation correspondante, fixée en fonction du nombre d'habitants (50 euros pour l'année 2026) ;
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires, notamment les demandes de subventions, et à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance publique les jour,mois et an susdits.

Pour extrait conforme le 24 avril 2026

Le Maire, Pascal MAINGUY

